

Pratiques de pâturage de la luzerne par les bovins en Charente

Alfalfa grazing practices by cows in the Charente area (France)

M. MAURIÈS (1), M. REVEILLERE (2), C. GAUMER (3), J. PAILLAT (3)

(1) Syndicat National des Déshydrateurs de France

(2) École Supérieure d'Agriculture d'Angers

(3) Chambre d'agriculture de la Charente

INTRODUCTION

La luzerne est utilisée en Charente principalement dans les zones sèches. Son importance a été montrée dans une étude préalable réalisée auprès de 179 élevages bovins (Mauriès et Paillat, 1997) : sa présence est justifiée par une recherche d'autonomie alimentaire pour le troupeau et une meilleure sécurité des systèmes fourragers. Elle permet de constituer des stocks ou est pâturée (30 % de la surface récoltée). En raison de cette importance, nous avons réalisé une enquête complémentaire sur les pratiques de pâturage de ces éleveurs charentais.

1. MATERIEL ET METHODES

21 élevages de bovins lait et 10 élevages de bovins viande ont été sélectionnés en raison de l'importance accordée au pâturage de la luzerne sur leurs exploitations. Une enquête réalisée en 1996 et contenant des questions ouvertes et fermées a permis de décrire la structure des exploitations, les conditions de production de la luzerne et le détail des pratiques de pâturage.

2. RESULTATS

Les exploitations sont de grande taille (84 ha) et de type familial. Ce sont des structures anciennes. Les **surfaces fourragères** (SFP) représentent **60 %** de la SAU et les **légumineuses** **37 %** de la SFP. L'ensilage de maïs et les céréales représentent respectivement 8 % et 23 % de la SAU.

Les luzernes sont cultivées pures ou associées au dactyle, au RGI, au RGA et à la fétuque élevée. Les éleveurs utilisent en général la luzerne pure ou la luzerne associée.

La **perennité** des luzarnières est de l'ordre de **5 ans** hors année du semis. Elles sont semées essentiellement au printemps et sous couvert et reçoivent une fertilisation moyenne de 50 N - 90 P - 120 K. L'azote est apporté au printemps afin de stimuler le redémarrage de la plante. Le foin reste le mode de récolte dominant au 1^{er} et au 2^o cycles.

Sur un quart des exploitations se trouvent à la fois un troupeau laitier et un troupeau allaitant. Les troupeaux **laitiers** sont constitués de vaches **Prim'Holstein** et les troupeaux **allaitants** de **Limousines**.

Les tailles des troupeaux laitiers et allaitants sont respectivement de 34 et 37 animaux. La production moyenne des vaches laitières est de 5300 kg de lait par an. Le tiers des élevages a des vêlages répartis tout au long de l'année. Pour les autres, la majorité des vêlages a lieu entre septembre et février.

Le **pâturage** débute significativement en juin-juillet au 2^o cycle (35 % de la surface récoltée), il constitue le mode de récolte principal aux 3^o (59 % de la surface récoltée en août-septembre) et 4^o cycles (octobre-novembre).

Les éleveurs constituent de 1 à 3 lots d'animaux. Les génisses de 1 à 2 ans, les génisses de 2 à 3 ans, les vaches en lactation et les vaches tarées pâturent de la luzerne. Néanmoins les luzarnières sont plutôt réservées aux vaches en lactation. Le chargement au pâturage est de l'ordre de 2 UGB/ha. Dans 60 % des cas les animaux restent en permanence dans la luzerne,

dans les autres cas ils y passent de 13 à 16 heures par jour.

42 % des éleveurs pratiquent le **pâturage tournant** sur luzarnières. Les autres pratiquent le pâturage **rationné** au **fil avant** avec un déplacement du fil une fois par jour. Un quart de ces derniers utilisent également un **fil arrière** déplacé aussi une fois par jour.

Les **vaches laitières en production** reçoivent une **complémentation** pour **73 %** d'entre elles. Les **tarées** reçoivent une **complémentation** pour **41 %** d'entre elles.

Ces compléments sont constitués pour les vaches en lactation de céréales essentiellement et pour les tarées de foin ou d'ensilage avec parfois des concentrés.

Les **vaches allaitantes en lactation** reçoivent une **complémentation** pour **40 %** d'entre elles. Les **tarées** reçoivent une **complémentation** pour **20 %** d'entre elles. Ces compléments sont constitués de foin et de minéraux.

Les critères de décision cités par les éleveurs en matière de **mise au pâturage** sur les luzarnières sont : pouvoir surveiller les vaches au printemps, faire pâture au stade bourgeonnement/début floraison, ne pas faire pâture une luzerne trop jeune. Ils traduisent le souci de l'éleveur de préserver à la fois le troupeau et les luzarnières, notamment en épargnant les plus jeunes parcelles.

Les critères de décision cités par les éleveurs en matière de **sortie du pâturage** sur les luzarnières sont : présence de refus liés à un stade de floraison avancé, parcelles rasées, parcelles humides non portantes.

Les éleveurs maîtrisent correctement le pâturage, **aucun d'eux ne rapporte de météorisation mortelle**.

En hiver, la **luzerne** représente chez 50 % des éleveurs **25 à 50 %** de la ration sous forme de foin ou d'ensilage.

3. DISCUSSION

Le pâturage de la luzerne est une pratique courante sur le continent américain que ce soit pour les troupeaux laitiers ou les troupeaux allaitants. Il a également été observé dans d'autres régions, ce qui démontre que le **pâturage** de la **luzerne** est également une **pratique réelle** en France (Mauriès, 1994).

CONCLUSION

Le pâturage de la luzerne par les bovins dans les zones sèches où la plante assure une production estivale est une technique qui mériterait d'être référencée à des fins de vulgarisation. La luzerne pâturée permet en effet de limiter le recours aux stocks et elle sécurise le système fourrager.

REMERCIEMENTS : cette étude a bénéficié du soutien de l'association GALA que nous tenons à remercier.

Mauriès, M., 1994. *La luzerne aujourd'hui*. Editions France Agricole, Paris, 254 pages.

Mauriès, M., Paillat, J., 1997. Fourrages, 149, 69-79.